

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

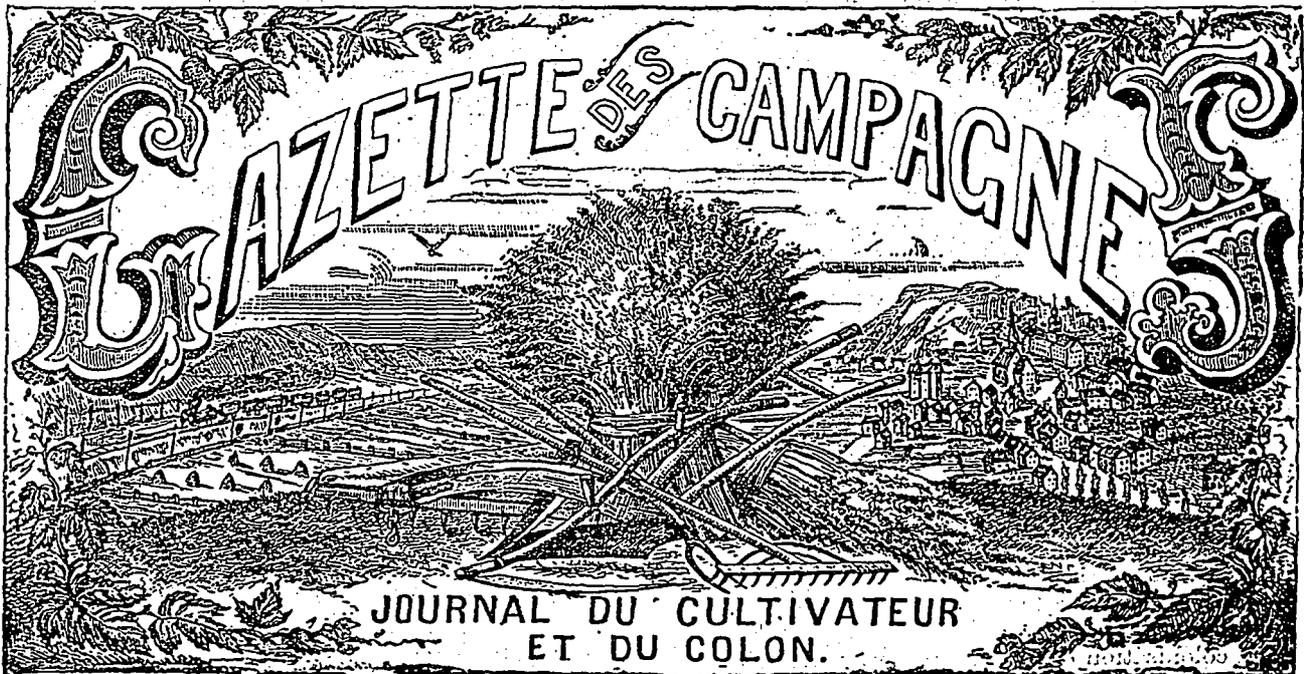
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première
Emparons nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Un an, \$1 Rédacteur : **FIRMIN H. PROULX** — Gérant : **HECTOR A. PROULX** Un an, \$1

SOMMAIRE :

Revue de la semaine : Reentrée des élèves pensionnaires au Couvent de Ste-Anne. — La colonisation à Manitoba et au Nord-Ouest. — Le commerce canadien avec l'Angleterre. — La paroisse de St-Fabien (Rimouski).

Causerie agricole : Culture des légumes.

Sujets divers : Nivellement et amélioration des prairies. — Moyen de préserver le blé contre les atteintes du charançon. — Culture économique. — Terrains convenant à la culture des arbres fruitiers.

Choses et autres : Engraissement des prairies. — Prairies en pente. — Utilisation des balles de blé, d'orge, d'avoine et de seigle pour les prairies. — Plantes inutiles dans les prairies. — Le verger. — Empêcher que les arbres fruitiers soient atteints par la mousse. — Soins à donner aux arbres fruitiers à l'automne.

Recettes : Moyen d'empêcher que la "mouche noire" s'attaque aux bêtes à cornes. — Moyen de faire de l'encre avec de la graine de surcau.

AVIS. — Nous prions ceux qui ne sont pas en règle avec l'administration de notre journal, de nous faire parvenir immédiatement le montant qu'ils nous doivent.

REVUE DE LA SEMAINE .

La rentrée des élèves pensionnaires au Couvent de Sainte-Anne de la Pocatière. — La rentrée des élèves pensionnaires au Couvent de Sainte-Anne aura lieu mardi, le 5 septembre prochain. Cette institution, sous la direction des RR. Sœurs de la Cha-

rité, compte plusieurs années d'existence, et chaque année le nombre des élèves qui y suivent les cours d'enseignement est toujours de plus en plus considérable, tant pour les élèves pensionnaires que quart-pensionnaires. C'est un encouragement que les Sœurs directrices ont toujours su apprécier par un redoublement de zèle dans l'enseignement donné aux enfants confiées à leurs soins.

Le programme d'enseignement adopté est tellement complet que les élèves qui se destinent à l'enseignement peuvent obtenir un diplôme d'école élémentaire ou d'école modèle du Département de l'Instruction publique.

L'encouragement accordé à cette maison d'enseignement est de plus satisfaisant, et il permet à la Supérieure qui en a la direction de faire exécuter chaque année tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Couvent, des travaux parfois considérables et de nature à assurer aux élèves pensionnaires tout le confort possible sous tous les rapports.

A nos amis de Québec. — Sous ce titre nous reproduisons du *Manitoba*, l'article suivant dans lequel notre excellent confrère invite ses compatriotes de Québec, surtout ceux que la crise financière aux Etats-Unis a ramenés au pays, de venir s'établir sur les plaines fertiles de l'Ouest.

“ . . . Au moment où un grand nombre de nos compatriotes reviennent des Etats-Unis, nous faisons un appel à nos amis.

Parini ces familles repatriées, il en est qui peut-être seront désorientées. Pleines de désirs de rester dans leur patrie, elles hésiteront pourtant.

Si elles ne trouvent pas exactement ce qu'elles désirent, qu'on dirige leurs regards vers nos plaines fertiles, si faciles d'accès, où ni fossés, ni clôtures, ni défrichement, ne sont requis. Cent soixante acres de terre—près de deux cents arpents—gratuitement, si l'on veut se placer dans la région des *Homesteads*, ou pour la modique somme d'un millier de piastres environ, si l'on veut se placer dans de vieilles paroisses déjà favorisées de la résidence d'un prêtre, des avantages d'une bonne école ou d'un couvent, etc., etc., n'y a-t-il pas en cela quelque chose d'attrayant ?

On cherchera, tant l'on voit de choses surprenantes à notre époque, on cherchera à décourager ces familles ; on leur montrera les fatigues de la rude vie du défricheur ; quelques-uns se laisseront peut-être persuader si l'on ne fait pas luire à leurs yeux une vie plus facile.

La colonisation dans notre province n'a rien de ces lenteurs ni de ces labeurs accablants que rencontre le pionnier dans la forêt.

Que l'on ne craigne pas de signaler nos prairies à ces repatriés. S'ils se fixent parmi nous, ils sont gagnés à la province de Québec comme à nous, puisqu'ensemble nous visons le même but, et que nos efforts communs se produisent au sein d'une commune patrie.

S'ils repartent, cette fois l'on peut y compter, ils seront perdus à jamais pour Québec comme pour nous.”

Notre commerce avec l'Angleterre.—Sir Charles Tupper, Haut Commissaire canadien, à Londres, et qui est arrivé au Canada dernièrement, a bien voulu accorder une assez longue entrevue à M. G. A. Giguault, assistant-commissaire de l'agriculture, au sujet de l'Institut Impérial et de notre commerce d'exportation avec l'Angleterre.

Sir Chs Tupper est convaincu que ce commerce peut être développé considérablement et que l'Institut peut contribuer à ce développement dans une large mesure. Il engage fortement la province à exposer ses produits dans les bâties de l'Institut, qui est visité non seulement par les négociants de l'Angleterre, mais aussi par ceux des autres parties de l'Europe.

Nos exportations de foin à destination de l'Angleterre ont beaucoup augmenté. En juillet 1892, elles étaient seulement de 655 tonnes et en juillet dernier, elles se sont élevées à 6,761 tonnes.

En 1892 l'Angleterre a importé 61,237 tonnes de

foin, dont une grande partie venait des Etats-Unis. Il est plus que probable que ces derniers n'ont fait que réexporter notre propre foin.

Cette année Sir Charles Tupper a payé jusqu'à \$43.00 la tonne pour le foin qu'il a acheté.

Il est convaincu que nous pouvons donner une plus grande extension à notre commerce de foin avec ce pays, pourvu que nous sachions produire un article de bonne qualité.

Il en est ainsi d'ailleurs pour tous nos produits dont l'Angleterre a besoin ; nous pourrions en approvisionner son marché, si nous nous appliquons à lui offrir des articles dont la qualité ne laisse rien à désirer.

Le consommateur anglais est toujours disposé à payer un bon prix pour ce qui répond à ses besoins et à ses goûts.

A nous de perfectionner tous nos procédés pour faire notre foin et fabriquer les produits de notre laiterie.

On estime à environ \$4,000,000 le fromage et le beurre que la province a vendu l'an dernier à l'Angleterre. En améliorant nos pâturages et nos prairies, en donnant une plus grande extension à la culture des fourrages verts, nous pourrions augmenter nos troupeaux de vaches laitières et doubler nos exportations des produits de la laiterie, pourvu que leur fabrication soit de plus en plus soignée.

Sir Charles Tupper a fourni d'importants renseignements sur le fonctionnement de l'Institut Impérial. Il conseille au gouvernement d'avoir, comme les colonies Australiennes, des réfrigérants où nos exposants pourraient conserver les produits de la laiterie.

St-Fabien (Rimouski).—A nos vaillants cultivateurs.—Voulez-vous savoir, mes bons amis, ce que peuvent la constance et l'industrie ? lisez les quelques lignes qui suivent :

D'abord, laissez-moi vous dire que celui qui vous écrit n'est ni *rouge* ni *bleu*, c'est un type à part, indépendant de tous les partis politiques si vous le voulez—et vous aurez dit juste. A mon point de vue et pour moi bien entendu, c'est le parti le plus sage. Ceci étant bien compris, revenons à notre sujet.

Je viens vous parler aujourd'hui de la jolie petite paroisse de St-Fabien, située sur les bords du Saint-Laurent dont elle est séparée par une chaîne de montagnes ; cette paroisse est aujourd'hui très prospère. Le courant d'émigration aux Etats-Unis l'a effleurée sans doute, mais, malgré tout, je ne crois pas qu'il y ait une seule terre veuve de son propriétaire ; sans parler de l'église qui est un petit bijou, de tous côtés s'élèvent de jolies maisons et des granges

spacieuses, preuve que le sol est productif et cultivé avec soin et intelligence. La paroisse possède depuis quelques années déjà, une fromagerie qui a amplement remboursé ses actionnaires, et contribué à mettre presque tous les cultivateurs dans une honnête aisance. Une beurrerie est en pleine opération depuis quelque temps et donne satisfaction aux intéressés. Il s'y construit dans le moment une boulangerie. Le moulin à scie et à farine, bâti à quelques pas de la gare de l'Intercolonial, paie bien son propriétaire des déboursés qu'il a faits.

Presque tout le monde, je devrais dire tout le monde, est sobre à St-Fabien; par contre on boit de bien bonne eau. Plusieurs cultivateurs ont un robinet dans leur maison et même dans leur écurie; ils y conduisent l'eau d'excellentes sources de 4, 5, 10 et même 15 arpents; vraiment, c'est à s'y tromper, on se croirait en ville tant ces gens ont du confort.

Il y a 3 ou 4 ans à peine je crois, une partie des terres de la paroisse sur un parcours d'une lieue à peu près, était chaque printemps inondée par la crue des eaux. Qu'ont fait les habitants? ils se sont rassemblés, et par corvées volontaires et un peu d'aide du gouvernement, m'a-t-on dit, ont creusé un nouveau lit à cette rivière: maintenant ce terrain improductif autrefois est aujourd'hui une des meilleures parties de leurs terres.

Le 15 août courant, j'avais le bonheur de fouler de nouveau ce sol béni. Ah! que mes pas étaient légers, mais mon cœur saignait, il est vrai, car, pour aller rendre visite à mon père et ma mère, il me fallait franchir la porte du cimetière, antichambre de l'éternité qui effraie tout mortel! Après une fervente prière sur leur tombe, je fus rendre visite au Rév. M. P. Audet, chanoine, curé; c'est au patriotisme, au zèle, à l'intelligence de ce prêtre dévoué que cette paroisse doit ce qu'elle est aujourd'hui. Je suis heureux en ce moment de pouvoir publiquement rendre hommage à son dévouement.

Ici il n'y a pas, ou point de dettes, chacun vit paisiblement sur le coin de terre que lui a légué son père; tout le monde est content de vivre sous la houlette de ce bon Pasteur.

Allons, vous tous cultivateurs, pionniers, défricheurs, courage, courage, restez au champ; il y a près de vous un membre du clergé, qui est toujours prêt à vous soutenir, à vous encourager dans les épreuves de la vie, à prier et à souffrir avec vous; enfin, à vous absoudre au dernier moment, à votre départ de cette terre d'exil pour notre véritable patrie à tous... le ciel.—LE MÉDECIN DES PAUVRES.

CAUSERIE AGRICOLE

Culture des légumes

Le but auquel les cultivateurs doivent tendre est de créer de nouvelles richesses agricoles et d'encourager davantage les industries qui empruntent à l'agriculture la matière première: par cette culture,

ce serait apporter l'aisance et le bien-être dans les campagnes. Pour cela, il serait nécessaire d'introduire les cultures à la portée de tous, qui pourraient également être exploitées dans les fermes d'une petite étendue comme sur les grandes fermes.

C'est cette pensée de bien-être et de richesse à créer en faveur de la classe agricole qui doit porter les membres des cercles agricoles, des sociétés d'agriculture comme des sociétés d'horticulture à unir ensemble leurs efforts et leurs moyens d'action pour encourager d'une manière toute particulière la culture des légumes et des fruits de toutes sortes.

Un grand nombre de cultivateurs sont actuellement initiés à la culture des fruits; il en pourrait être de même pour la culture des légumes que le moyen actuel de conservation des légumes, utilisé dans plusieurs villes, permettrait de récolter en plus grande quantité, pour la consommation d'hiver qui serait plus générale, tant à la campagne que pour les villes, où les légumes sont si rares que ceux qui en font le commerce, les achètent aux Etats-Unis. Sous le rapport de la vente des légumes, à l'état de conserve ou autrement, si nos marchés en étaient plus amplement pourvus, ils seraient vendus à un prix plus élevé qu'en été, pour le plus grand avantage des cultivateurs qui s'adonneraient à cette culture dont les produits seraient d'une vente immédiate et lucrative; cette culture contribuerait aussi à améliorer davantage le sol.

La culture des légumes appropriés aux besoins de la masse de nos populations rurales tout aussi bien que celle des villes devrait être en pratique dans toutes les fermes, puisque rien ne peut y porter obstacle si nous en jugeons par les progrès réalisés à l'égard de la grande culture, par la culture des légumes alternant avec d'autres. Que le cultivateur fasse du jardinage sur une partie de sa ferme, et l'aisance s'y fera promptement sentir.

Le cultivateur propriétaire d'une ferme d'une petite étendue pourrait largement profiter des avantages que procure la culture des légumes, tant pour l'usage de la ferme que pour la vente au dehors. La culture des légumes bien entendue serait pour ce cultivateur un acheminement vers l'aisance, car avant longtemps il deviendrait l'un des agents les plus actifs de la richesse agricole.

Tout particulièrement dans les villes, les légumes manquent sur les marchés, et ceux qui sont importés des Etats-Unis se vendent à un prix qui n'est pas à la portée de la masse de la population d'une ville.

C'est pourquoi certains industriels ont recours actuellement à des moyens de conservation qui en permet la consommation plus générale. C'est pour cette raison que la grande demande des légumes à la campagne en favorise la culture sur une plus grande échelle, quoique actuellement la culture qui en est faite ne correspond pas même à la demande de ces industriels qui visent toujours à l'achat de produits de meilleure qualité en légumes de toutes sortes.

Il importe donc que le cultivateur prenne le moyen de suffire aux demandes qu'il recevra. Cette richesse nouvelle sur une ferme, loin de nuire aux autres cultures ne fera que les augmenter, et même les favoriser par un bon rendement. Ainsi le jour où ces différentes récoltes rapporteront le double de ce qu'elles produisent aujourd'hui, le prix des terres augmentera en proportion, et alors le cultivateur s'attachera à la culture du sol.

La main-d'œuvre utilisée sur la ferme sera plus largement payée, car lorsque la culture est prospère les revenus qui en proviennent sont plus considérables et permettent au cultivateur de payer un plus fort salaire à ses ouvriers.

Le début de la culture des légumes pourrait paraître difficile et coûteux à un cultivateur propriétaire d'une ferme de peu d'étendue, en ce que parfois il manque d'engrais comme de capital. Dès qu'un cultivateur aura assez d'engrais pour commencer sa culture des légumes, la première récolte portée au marché lui procurera l'argent pour acheter les instruments indispensables à cette culture; la seconde année, elle lui permettra d'augmenter le nombre de ses bestiaux sur la ferme, et la troisième année elle le mettra presque à son aise.

La culture des légumes ajoutera au sol un capital engrais pendant plusieurs années; ce capital engrais produira en conséquence un capital argent par l'augmentation graduelle dans la production du grain, des plantes fourragères et des légumes. Arrivé à ce point de production toujours de plus en plus croissant, ce sera l'aisance assurée au cultivateur, de même qu'à sa famille et aussi à la main-d'œuvre à son service. Lorsque tous les champs auront été soumis au même assolement, ce sera alors la richesse. Belle et bonne richesse acquise par une culture appropriée aux besoins de la ferme qui nécessairement se ressentira de cette aisance d'une manière permanente et propre à l'attacher davantage à la culture du sol.

Pour la culture des légumes, le cultivateur devra choisir, dans le voisinage de sa maison, une pièce de terre pas trop forte, mais cependant assez argileuse pour conserver la fraîcheur; il devra, au moyen d'un labour, défoncer le sol aussi profondément que le comporte le besoin de la végétation des légumes qu'il désire cultiver.

La culture de ces différents légumes devra être faite en ligne, afin d'exécuter les façons avec les instruments aratoires tel que la charrue, le scarificateur, le rouleau, la herse, la houe qui devront remplacer le travail des bras. Le cultivateur ne devra faire à la main que les repiquages, les sarclages et les binages entre les plants et les semis serrés, tels que les oignons, les carottes, etc.

Il ne devra cultiver en pleine terre que les légumes de variétés rustiques qui n'exigent aucun arrosage. Le repiquage des plantes ne devra se faire qu'en temps de pluie pour en assurer la reprise; les plants d'une faible végétation devront être rejetés.

Le plan de rotation, à l'égard de la culture des légumes devra être comme suit: 1^{ère} année,—forte quantité d'engrais bien consommé, pour la culture à production foliacée, choux, etc.; 2^e année,—sans fumier, culture des carottes, oignons, navets, etc.; 3^e année,—sans fumier, mais épandage de cendres, légumes à fruits secs, tels que pois, fèves, lentilles, etc.; 4^e année,—sans fumier, avoine avec trèfle; 5^e année,—trèfle excellent; 6^e année,—blé, devant terminer la rotation.

Cette terre, ainsi cultivée, rentrera pendant six années dans l'assolement agricole qui par suite ajoutera à la richesse du sol par la fumure copieuse d'abord donnée, le cendrage et un ameublissement parfait par les différentes récoltes de ces six années. Le cultivateur bénéficiera à cultiver ainsi les meilleures pièces de sa ferme; il y trouvera économie d'un côté et abondance de l'autre.

Nivellement et amélioration des prairies

Le nivellement du sol a une grande importance sur une prairie nouvelle. La dépense nécessitée par ce travail paraît coûteuse, mais elle se répartit sur toute la durée de la prairie par les bons effets que le nivellement du sol produit; la déperdition des engrais se fait moins sentir et leur utilité s'étend sur toute la surface de la prairie; les travaux de fenaison se font aussi plus facilement.

Il arrive assez souvent qu'une sécheresse prolongée pendant le mois de juin laisse à découvert plusieurs

parties d'une prairie dont les plantes fourragères ne sont pas parfois assez rustiques. Pour remédier à ces clairières, il serait avantageux d'y répandre une couche d'engrais bien consommé ou provenant d'un compost, puis de passer la herse afin de mêler cet engrais au sol ; ensuite semer les plantes fourragères les plus rustiques, tout en couvrant le sol d'un paillis afin de faciliter la végétation de ces nouvelles plantes fourragères.

A l'automne, ces clairières seraient couvertes de plantes fourragères suffisamment vigoureuses pour supporter les effets de la gelée. Ce travail doit se faire à ce temps de l'année que lorsqu'il est absolument nécessaire, pour ne pas nuire aux travaux pressants de la récolte, tout particulièrement lorsque le cultivateur exploite une grande ferme, alors qu'il lui faut porter tous ses soins à la rentrée des récoltes de toutes sortes sur la ferme. Dans une ferme ordinaire, les travaux d'amélioration d'une prairie, même s'il s'agissait d'en engraisser et semer une partie qui laisse à désirer sous le rapport de la production, de sa netteté en plantes fourragères ou pour d'autres causes, peuvent être faits après la fenaison.

Rien ne saurait justifier le cultivateur qui néglige d'améliorer ses prairies, immédiatement après la fenaison, si par ce travail qu'il croit nécessaire il ne retarde pas les travaux de moisson qui suivent de près ceux de la récolte des céréales, etc., pourvu qu'à l'égard de l'amélioration de ces prairies il ait le soin de les rendre profitables et économiques à la fois, par la disposition et la bonne application des travaux nécessaires au but qu'il désire atteindre.

Terrains convenant à la culture des arbres fruitiers

Pour obtenir un végétal quelconque, plante fourragère, céréales, légumes, arbres fruitiers, la qualité du sol est une des conditions de succès. Si un arbre fruitier n'est pas planté dans un sol convenable, il réussira médiocrement ; mieux vaudrait ne pas établir de verger si les arbres ne sont pas bien plantés, bien taillés, ni bien fumés. C'est pour cela que les terres de bonnes qualités ont une grande valeur aussi bien pour le verger comme à l'égard des autres cultures.

Les sols argileux de même que les sols glaiseux, par la grande quantité d'eau qu'ils retiennent, ne sont propres ni à la végétation des arbres fruitiers, ni à la bonne venue des fruits. Quoique les arbres y poussent facilement la première année, ils ne tardent cependant pas à être couverts de mousse

et à périr ; dans cette condition, les fruits provenant de ces arbres sont peu abondants et ils sont sans saveur.

Pour utiliser de tels sols, il faut avoir recours à des drainages non seulement partiels comme à l'égard des prairies et autres champs portant récoltes, mais à des drainages dans toute l'étendue du terrain, et à trois pieds et demi au moins.

Au fur et à mesure que la tranchée sera faite, il faut placer au fond les plus grosses pierres qu'il est possible de se procurer, et les disposer de manière qu'il y ait un conduit d'eau, laissant un peu d'intervalles entre les pierres. Cela fait, jetez pêle-mêle par-dessus une couche d'environ un pied de gros cailloux ; puis recouvrez ces deux couches d'un peu de terre préalablement bien mélangée avec des cailloux. Finissez par remplir la fosse avec la quantité nécessaire de terre restante, que vous mélangerez entièrement avec la plus grande quantité de sable possible.

Pour modifier ce sol frais et humide, il ne faut pas seulement se contenter de marnier. Pour les prairies comme pour les céréales, la marne exerce un bon effet, surtout lorsqu'elle est maigre, c'est-à-dire très calcaire ; dans cet état, elle pompe l'eau, et comme elle séjourne à la surface du sol, le moindre soleil la dessèche ; elle recommence immédiatement à absorber l'eau, puis elle se dessèche de nouveau et ainsi de suite jusqu'à ce qu'elle soit complètement déliée et consumée. Lorsque la marne se trouve profondément enfouie, elle ne produit aucun effet sur la nature physique du sol ; imprégnée d'eau, elle reste telle indéfiniment, et dans cet état la marne ne saurait produire aucun effet à l'égard des arbres fruitiers.

Quoique les travaux de drainage indiqués plus haut soient suffisants pour enlever tout excès d'humidité, à chaque labour il est bon de mêler un peu de sable au sol. Par cette opération, le terrain devient de plus en plus léger et perméable, et par conséquent susceptible de répondre aux besoins de la végétation des arbres fruitiers.

Les améliorations que nous venons d'indiquer, quant à l'établissement d'un verger dans un sol argileux ou glaiseux ne seraient praticables que dans le cas où un cultivateur voudrait établir un verger dans le voisinage de ses bâtisses où le sol serait glaiseux.

Terre franche pour le verger. — Les sols à terre franche, quand ils contiennent de l'argile, du sable

et des cailloux en proportions à peu près égales, une certaine quantité d'humus et les sels qui forment la contexture des végétaux, sont les plus convenables pour toutes espèces d'arbres fruitiers : le cultivateur n'aura qu'à défoncer le sol pour bien mélanger ces trois substances, et à leur restituer tous les ans, à l'aide de fumures, ce que les produits leur auront enlevé ; à l'état de pureté, la terre franche n'est bonne que pour faire du mortier, à défaut de plâtre et de chaux.

Sols sablonneux ou silice. — Les sols sablonneux ou siliceux deviennent trop secs ou trop brûlants, pendant les grandes chaleurs ; les arbres, particulièrement ceux à racines rampantes, sont sujets à périr.

Certains sables sont plus sujets à favoriser la végétation des plantes que d'autres : ce sont ceux qui sont très fins ; ils contiennent de l'oxyde de fer. L'oxygène de cet oxyde se combine avec les matières végétales et minérales à l'état naissant et forment avec elles des oxydes et de l'acide carbonique ; ce dernier se décompose et donne lieu à du carbone, principe constitutif des plantes. Le fer mis à nu décompose l'air atmosphérique, s'empare de son oxygène et redevient oxyde de fer ; l'azote de l'air ainsi décomposé, en contact avec les substances devant former un corps végétal, facilite leur combinaison.

Sol caillouteux pour le verger. — La terre vulgairement connue sous le nom de terre caillouteuse, est loin d'être mauvaise pour les arbres. En été, les cailloux empêchent l'eau qui est sous eux de se volatiliser et puis, plus faciles à s'échauffer, ils tiennent cette eau à une température plus ou moins douce ; par les intervalles qui existent entre eux, la terre est tenue comme en suspension, et sous cet état elle est pénétrée plus facilement par la pluie et les autres agents atmosphériques. Cependant s'il y avait trop de cailloux dans le terrain destiné au verger, il serait bon d'en retirer, car l'excès serait nuisible. Passer de tels sols à la claie fine, s'efforcer de se débarrasser complètement de ces corps bruts, serait rendre le terrain impropre à la culture des fruits : la terre se tasse ; une fois mouillée, elle se dessèche, et une fois sèche elle ne peut plus s'humecter. Dans l'un comme dans l'autre cas, ce qui lui a été confié souffre et périt.

Moyen de préserver le blé contre les atteintes du charançon

Pour cela, il faut avoir recours au sel généralement employé à la salaison du beurre. Lorsque le blé en moyettes aura séjourné sur le champ une quinzaine de jours, il pourra être battu, vanné, puis ensuite salé. Une livre de sel suffira pour chaque minot de blé. Si l'appartement ou le hangar dans lequel le blé doit être placé est sec, la salaison de ce blé sera d'une grande efficacité pour le préserver des attaques du charançon.

Lorsque le blé est mis au grenier ou hangar à

grains, comme la chose se pratique généralement, il est sujet à diminuer de pesanteur lorsqu'il est gardé longtemps ; la farine provenant de ce blé n'est pas aussi bonne, ni en aussi grande quantité. La salaison du blé est un préventif contre cet état de choses.

Le sel se dissolvant facilement est immédiatement absorbé par le blé alors humide ; il retient son humidité une quinzaine de jours après avoir été absorbé par le sel, et quelques semaines plus tard le blé est entièrement sec, quoique conservant sa même pesanteur sans nuire à sa qualité.

Par la salaison, outre que le blé est soustrait aux attaques des charançons, il acquiert les qualités suivantes :

1o. La salaison du blé le conserve mieux que s'il était exposé au grand air pour le faire sécher ;

2o. Quoique conservé pendant longtemps, le blé ne perd ni de sa pesanteur, ni en qualité ;

3o. La farine de ce blé ne laisse rien à désirer en qualité ;

4o. Comme semence, le blé ainsi salé n'a pas à en souffrir, car le sel, dans la proportion d'une livre par minot de blé, n'est pas nuisible à sa germination ; au contraire, il contribue à la favoriser et la plante qui en provient est plus vigoureuse.

Culture économique

En agriculture, comme dans toutes les industries qui ont un objet utile, ce à quoi le cultivateur doit tendre est d'obtenir le résultat le plus avantageux avec le moins de dépense possible. Il doit se garder contre une culture nouvelle qui, quoique grandement prônée, ne saurait rapporter que les frais seulement des travaux qu'elle nécessite. Chacun sait ce qui peut être fait à force de bras et d'argent, mais que de cultures recommandées, si elles étaient faites à prix d'argent, seraient la ruine du cultivateur, lorsque la dépense excède la recette.

Il faut donc que le cultivateur qui ne veut pas perdre son argent et le fruit de ses travaux, se rende continuellement compte de tous les travaux qu'il fait exécuter sur sa ferme et des produits agricoles que ces travaux peuvent lui faire espérer ; en consultant chaque jour ce que lui coûtent les différents travaux exécutés sur la ferme à l'égard des différentes récoltes et des frais d'améliorations qu'elles nécessitent, il doit combiner et diriger ses opérations de la manière la plus économique, tout en étant à la fois profitables.

Un moyen sûr d'atteindre ce but est l'usage d'instruments d'agriculture perfectionnés. Le cultivateur ménagerait ainsi son temps, réalisant par cela même un plus fort profit de ses récoltes. Par l'usage d'instruments aratoires, il mettrait moins de temps, il utiliserait moins de mains-d'œuvre à l'égard de tel ou tel travail, et ça lui coûterait moins cher. Alors un homme en vaudra deux, trois, même quatre et plus.

Il importe que ces instruments soient de première qualité par la bonne exécution de travail et leur

durée. Le cultivateur devra savoir les faire valoir et les conserver; une économie bien entendue le portera à toujours les tenir en bon ordre et à l'abri des intempéries des saisons, et en sûreté contre la rouille et l'humidité.

Le cultivateur doit être au fait d'instruments destinés à toutes espèces de travaux de culture, savoir apprécier leur force de résistance, en bien connaître le fonctionnement, pour ne pas être trompé lorsqu'il en fait l'achat.

Choses et autres

Engraisement des prairies.—L'influence que les engrais exercent sur les prairies, au point de vue de l'augmentation de la production et de l'amélioration de la qualité des plantes fourragères est un fait incontesté. S'il est reconnu que l'engraisement des prairies augmente le produit et améliore la qualité du foin, la question en ce qui concerne l'engraisement des prairies à différents intervalles, la nature des différents engrais qu'il convient d'employer à l'égard de tel ou tel sol, comme l'époque la plus favorable pour en opérer l'épandage sur les prairies, sont autant de questions controversées.

Les circonstances particulières dans lesquelles les prairies doivent être améliorées, leur position au point de vue de leur exposition et les exigences de culture, modifient grandement l'application des engrais sur les prairies et le moment où l'épandage doit en être fait.

L'engrais ne doit pas être épandu à la surface du sol de manière à ce que les parties solubles soient immédiatement entraînées par les eaux ou exposées à la sécheresse; il faut compter sur l'inclinaison de la prairie et sa perméabilité. Quand le cultivateur opère sur un sol suffisamment drainé, bien nivelé, etc., toutes circonstances enfin dans lesquelles il ne peut y avoir déperdition des engrais, l'épandage peut en être fait en aucun temps de l'été, après la fenaison, si certaines parties de la prairie demandent à être améliorées, afin que les plantes fourragères nouvelles atteignent une pousse assez longue pour qu'elles puissent être soustraites à l'action des gelées de l'automne et des froids d'hiver.

Prairies en pente.—Les prairies en pente recevant les eaux des terres situées au-dessus et qui sont cultivées en blé ou autres céréales, s'améliorent chaque année des débris des végétaux, débris amenés par les pluies et qui s'arrêtent dans les interstices des plantes fourragères. Un tel pré a rarement besoin d'être labouré; le foin y est très abondant et généralement il est de bonne qualité.

Utilisation des balles de blé, d'orge, d'avoine et même de seigle pour les prairies.—Il est avantageux de répandre au printemps les balles de blé, d'avoine, d'orge et même de seigle sur les prairies, à une épaisseur d'un pouce, afin de garantir l'herbe nouvelle de l'atteinte des gelées comme des effets d'une sécheresse trop prolongée au printemps; elles pourraient même servir d'engrais par leur décomposition. Il ne devra pas y avoir de graines de mauvaises herbes parmi ces balles de céréales.

Plantes inutiles dans les prairies.—Parfois les plantes inutiles sont tellement nombreuses dans une prairie que souvent elles l'emportent en quantité sur les bonnes plantes fourragères. Les animaux au pâturage désignent ces plantes au cultivateur, en les délaissant. Il est quelques-unes de ces plantes qui occupent non seulement une place utile et vivent aux dépens des plantes fourragères, mais

encore qui les détruisent. C'est sur ces plantes envahissantes que l'attention du cultivateur doit se porter, afin d'en débarrasser les prairies.

Le verger.—Préparez et cultivez vos vergers comme vous le feriez pour toute autre culture; défoncez profondément la terre, fumez-la abondamment; plantez les arbres sains, vigoureux, et bien enracinés; disposez-les à la distance voulue par chaque espèce d'arbres fruitiers. Les pommiers demandent à être très espacés, de 25 à 30 pieds; les pruniers et cerisiers, de 15 à 18 pieds, suivant les variétés. Plantez de bonnes variétés d'arbres fruitiers, soignez-les et à mesure qu'ils produiront. Arrachez ceux qui sont d'une faible végétation, ou du moins cherchez-en la cause afin d'y remédier.

Empêcher que les arbres soient atteints par la mousse.—Ce moyen consiste à entretenir les arbres dans un état constant de propreté. Pour cela, il suffit de prendre un seau d'eau pour en faire un fort savonnage, puis en couvrir les branches avec un pinceau.

Par cette opération, non seulement la mousse ne s'attache pas aux arbres, mais l'eau de savon, dissoute par l'eau de pluie, s'introduit dans l'écorce de l'arbre et elle a pour effet de détruire les larves et les œufs de toutes espèces d'insectes; de plus, cette eau de savon atteint souvent même la racine des arbres plantés depuis deux à trois ans, et ces arbres deviennent que plus vigoureux.

Cette opération peut être faite au commencement d'avril, puis au mois de juin et être ainsi répétée chaque année, afin d'empêcher que les arbres du verger soient de plus en plus envahis par les insectes qui cherchent souvent un abri dans l'interstice de l'écorce des arbres, pour de nouveau causer des ravages aux arbres le printemps suivant.

Le lavage de l'écorce des arbres empêchera aussi les kermès des pommiers qui parfois causent de grands ravages à l'écorce des arbres, de s'étendre à chaque arbre du verger et sans espoir de s'en débarrasser une fois qu'ils ont atteint les arbres dont les branches perdent leur vigueur naturelle une fois qu'elles sont atteintes par les kermès, et elles finissent par sécher.

Soins à donner aux arbres fruitiers à l'automne.—À l'automne, avant que la terre soit gelée, faites un sillon de cinq à six pouces autour de chaque arbre fruitier et à une distance de huit à dix pouces de chaque arbre. Enlevez du verger la terre de ces sillons qui renferme toutes espèces d'insectes qui s'y étaient placés pour l'hiver, puis brûlez cette terre jusqu'à ce qu'elle soit bien sèche. Mêlez ensuite cette terre avec de la chaux ou des cendres, et vous comblerez de nouveau les sillons avec cette même terre. Cette opération, quoique longue, sera de nature à détruire les insectes du verger et à améliorer davantage le sol, procurant par là une abondante récolte de fruits.

Une moyenne extraordinaire de mortalité.—À cette saison il y a toujours plusieurs cas de mort, surtout parmi les enfants, des malaises d'été, Diarrhée, Choléra, Crampes, etc, mais à cette saison, les cas semblent extraordinairement fréquents et fatals, et chacun devrait savoir qu'une cure certaine et rapide peut être obtenue en prenant une cuillère à thé de Pain Killer Perry Davis, dans de l'eau douce (l'eau chaude est la meilleure), à toutes les demi heures jusqu'au soulagement. Ce remède n'a jamais manqué son coup. La direction complète est sur chaque bouteille. Vendu par tout bon droguiste. La nouvelle grande bouteille est toujours au prix populaire de 25 cts.

English Sparin Liniment — Fait disparaître les tumeurs dures ou calleuses, provenant d'accidents chez les chevaux, vessigons, gourmes, suros, entorses, gonflement de la gorge, toux, etc. L'usage d'une bouteille de ce médicament épargne \$50.

Tolian sanitaire de Woolford — Guérit les démangeaisons chez les hommes et les animaux en 30 minutes.

Rhumatisme guéri en un jour. — Le "South American Rhumatic Cure" guérit le rhumatisme et la névralgie dans un ou trois jours. Son action sur le système est remarquable et mystérieux; il enlève toujours la racine du mal qui disparaît immédiatement. La première dose produit un grand soulagement. — Prix 75 cts.

En vente ici chez M. L. A. Paquet.

RECETTES

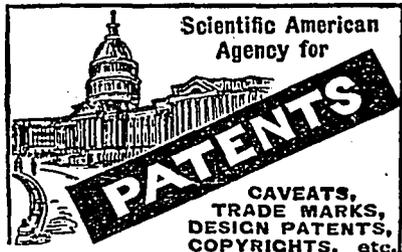
Moyen d'empêcher que la "mouche noire" s'attaque aux bêtes à cornes

L'emploi de "l'huile noire" ou "râche de la pétrole" nous est signalé par un ami de la "Gazette des Campagnes", comme étant un produit naturel et inoffensif propre à empêcher que la "mouche noire" s'attaque aux bêtes à cornes. La forte odeur que cette huile exhale chasse les insectes là où ils cherchent à piquer la peau des bêtes à cornes lorsqu'elle est enduite par cette huile; elle n'a pas les inconvénients du coaltar que quelques personnes recommandent. On peut, sans danger, imbiber la peau de l'animal, et elle pénétrera suffisamment la peau pour la protéger contre ces insectes.

Moyen de faire de l'encre avec de la graine de sureau

Les graines de sureau à être utilisées pour faire de l'encre, doivent être placées dans un vase de terre et ainsi gardées pendant trois jours à la chaleur; ensuite il faudra presser ces graines de sureau, puis les filtrer. Le jus de sureau ainsi obtenu devient tellement épais et noir, qu'il faut y ajouter 200 parties d'eau pour lui donner la couleur d'un bleu foncé. A 12 1/2 pintes de ce jus de sureau, ajoutez une once de sulfate de fer et la même quantité d'acide pyrolignite qu'il est possible de se procurer chez les pharmaciens. Au moment où l'on se sert de cette encre pour écrire elle est violette et aussitôt l'écriture est d'un bleu foncé.

SAY! BEE-KEEPER!
 Send for a free sample copy of ROOFT'S hand-drawn and illustrated Semi-Monthly (35-pg) **CLIFANINGS** IN BEE-CULTURE (\$1.00 a year) and the 15-page illustrated **BEE-KEEPERS' SUPPLIES** Catalogue of BEE-KEEPERS' SUPPLIES. Write for your name and address on a postal. This FREE OFFER IS ONLY GOOD FOR A LIMITED TIME. Price \$5.00. Address: **A. I. ROOF, Medina, O.**



Scientific American Agency for **PATENTS**

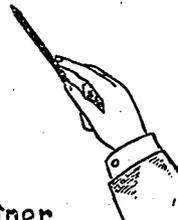
CAVEATS, TRADE MARKS, DESIGN PATENTS, COPYRIGHTS, etc.

For information and free Handbook write to: **MUNN & CO., 361 Broadway, New York.** Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the

Scientific American

Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly \$3.00 a year; \$1.50 six months. Address **MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, New York City.**

LE PÂTÉ



que J'eus à dîner
 était le meilleur que j'aie
 jamais mangé, grâce à la

COTTOLENE,

la nouvelle et fameuse
 graisse à frire.

DEMANDEZ EN

À VOTRE

ÉPICIER.

Préparée seulement par
N. K. Fairbank et Cie.
 Wellington and Ann Sts.,
 MONTREAL.

Flynn & Dionne,
 AVOCATS

L'honorable E. J. FLYNN, | J. A. DIONNE,
 C. R., L. L. D. | L. L. L.

56 rue St-Pierre, Quebec
 (Bâtisse de la Banque Union)

2mars, 1901—1 an.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

Le prix d'abonnement est de une piastre par an. L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, et on ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné, par écrit, au Bureau du soussigné, un mois avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages devront avoir été payés.

Tout ce qui concerne l'administration doit être adressé à
HECTOR A. PROULX, Gérant,